

## *LETTRE OUVERTES A TOUS LES PARLEMENTAIRES*

Paris, le mardi 24 septembre 2013

Madame la députée, Madame la sénatrice,  
Monsieur le député, Monsieur le sénateur

Par la présente, les six présidents des organisations membres du Comité Guillaume Tell et son Secrétaire Général, qui représentent les deux millions d'utilisateurs légaux d'armes à feu viennent vous informer de leur réelle satisfaction quant à l'application de la loi relative à l'établissement d'un contrôle des armes moderne, simplifié et préventif que vous avez votée à la quasi-unanimité en février 2012 à l'Assemblée nationale.

Le 6 septembre 2013, la majorité des décrets et arrêtés d'application de la loi a été publiée après 16 mois d'une concertation exemplaire entre le ministre de l'Intérieur Manuel Valls, son cabinet et la DLPAJ, et le Comité Guillaume Tell qui défend les intérêts légitimes des chasseurs, des tireurs sportifs, des amateurs de ball-trap, des collectionneurs, des armuriers et des fabricants.

Le Comité Guillaume Tell salue le consensus exceptionnel dont cette réforme a fait l'objet, transcendant les clivages politiques.

Il faut reconnaître que cette réforme globale est parfaitement équilibrée avec un renforcement prioritaire et drastique de la lutte contre les trafiquants d'armes et les délinquants qui utilisent des armes, et une clarification et une simplification conséquente des procédures pour les utilisateurs légaux d'armes à feu.

Ce résultat extrêmement positif n'aurait pas été possible sans la très forte implication de plusieurs ministres de l'Intérieur successifs, sans un vrai consensus politique à l'Assemblée nationale et au Sénat, et sans le travail remarquable de certains de vos collègues pour supprimer les contraintes lourdes et inutiles qui avaient parfois été imaginées.

Les six présidents du Comité Guillaume Tell tiennent tout particulièrement à remercier les députés Bruno Le Roux et Jean-Luc Warsmann, auteurs de la proposition de loi, pour leur pragmatisme et leur qualité d'écoute sur un sujet aussi sensible où il était vraiment facile de se tromper de cible.

Même si nous n'avons pas obtenu gain de cause sur toutes nos demandes, l'entrée en application de cette réforme historique offre néanmoins des avancées très significatives pour les chasseurs, les tireurs sportifs, les amateurs de ball-trap, les collectionneurs, les armuriers, les fabricants et les distributeurs.

Les membres du Comité Guillaume Tell ont aussi apprécié que vous acceptiez de privilégier, la sécurité publique, sans jamais céder aux polémiques provoquées par quelques faits divers dramatiques fortement médiatisés.

En accord avec le ministre de l'Intérieur, nous venons de lancer une vaste campagne d'information qui durera plusieurs mois afin que les deux millions d'utilisateurs légaux d'armes à feu connaissent parfaitement leurs nouveaux droits, tout comme leurs nouveaux devoirs, en application de la nouvelle réglementation.

A ce titre, nous préparons une lettre d'information du Comité Guillaume Tell qui résumera les différentes avancées de la loi et des décrets et dont vous serez destinataire dans les prochaines semaines.

En vous remerciant une nouvelle fois pour votre soutien, nous vous prions de croire, «Monsieur\_le\_Sénateur», à notre plus haute considération.



Bernard BAUDIN  
Président de la Fédération Nationale des Chasseurs  
(FNC)



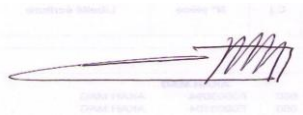
Philippe CROCHARD  
Président de la Fédération Française de Tir (FFTir)



Eric BONDOUX  
Président de l'Association Nationale de Défense  
des Tireurs Amateurs et Collectionneurs d'Armes  
(ANTAC)



Denis JULIEN  
Président de la Fédération Française de Ball-Trap  
(FFBT)



Yves GOLLETTY  
Président de la Chambre Syndicale Nationale des  
Armuriers Professionnels (CSNAP)



Dominique BILLOT  
Président de la Chambre Syndicale Nationale des  
Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions,  
Equipements et Accessoires pour la Chasse et le  
Tir Sportif (SNAFAM)



Thierry COSTE  
Secrétaire Général du Comité Guillaume Tell  
Tél. : 06 80 87 77 05